

# COREPS

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

"Expérience spectateur" #4

---

Synthèse de l'atelier de travail COREPS du 5 septembre 2022

### PARTICIPANTS

Michaël Dian - Profedim

Laurent Eyraud-Chaume - Synavi

René Fontanarava - CFDT

Olivier Jacquet – SMA

Fleurance Layme – Les Suds

Clara Le Picard - Syndeac

Agnès Loudes - SNSP

Patrice Poulain - Profedim

Kévin Stouque – CD13

Nadine Verna - SMA

### SYNTHESE

La pandémie a touché un certain nombre de points sensibles, notamment ceux du rapport à la culture et au territoire, les liens entre artistes et habitants, les usages de l'art. Ce groupe de travail s'est réuni sur le constat d'un changement d'usage : **l'objet artistique seul n'est plus suffisant, le spectateur est focalisé sur ce qu'il s'apprête à vivre** ; une évolution des attentes du côté des publics qui considèrent, plus souvent qu'auparavant, la totalité de l'expérience proposée et non plus seulement la seule qualité d'une proposition artistique.

Cela reviendrait tout d'abord à revoir **nos considérations** :

- \_ La considération qu'un habitant est aussi un acteur culturel, dans le sens où il dispose de ressources culturelles qui lui sont propres qui peuvent être considérées dans la mise en œuvre et/ou la définition d'un projet culturel de territoire
- \_ La considération que l'acteur culturel est également un acteur économique mais également social, voire politique...
- \_ La considération du travail de tissage de la relation, de lien au quotidien.

Cela revient également à reconsidérer **les espaces et le temps** :

- \_ Le temps de la construction du rapport à l'habitant et aux nombreux acteurs du territoire
- \_ Le temps d'implantation, d'inscription d'un projet sur un territoire
- \_ Des lieux culturels plus ouverts à la diversité des formes et expressions culturelles présentes sur un territoire
- \_ Des lieux qui laissent l'espace et le temps aux compagnies de s'installer

Vient enfin la question de savoir comment **valoriser toutes les façons de créer et de diffuser le geste artistique**.

- \_ La valorisation à travers la reconnaissance et la rémunération du geste artistique lorsqu'il est produit hors plateau (on n'est pas moins artiste lorsqu'on joue dans un lycée que lorsqu'on joue dans un théâtre ; les dates jouées en lycées sont autant de dates que celles jouées en théâtre)
- \_ La valorisation à travers la reconnaissance et la rémunération du geste artistique tout au long du processus de création (qui se fait parfois sur un temps long).

### **Les leviers identifiés :**

#### **L'évaluation**

- La sortie d'un « contact de performance » pour conclure un « contrat de résonance »
- La mesure de l'impact culturel et social d'un projet de territoire (approche narrative et/ou sociologique),
- Une évaluation continue et partagée, incluant l'ensemble des parties prenantes du projet artistique et culturel (artistes et équipes, élus et services, habitants)

#### **Les aides financières**

- Des dispositifs qui distinguent les gestes produits sur un plateau ou dans le cadre d'actions EAC.
- Des soutiens financiers sur un temps plus long (sortir du « mode projet »).
- Des dispositifs coconstruits avec les acteurs culturels.
- Une production qui va tourner une ou deux fois n'a pas d'intérêt pour les collectivités.

#### **Les conventions collectives**

- Les conventions collectives ne prennent pas en compte l'évolution des métiers, notamment la porosité qu'il existe entre les temps de création, d'atelier, d'actions EAC... Pourtant toutes ces actions nourrissent le travail artistique et vice versa.
- La nécessité de bien définir les différentes actions EAC, d'action culturelle, théâtre à l'école à l'intérieur des conventions collectives.
- Les différents contrats de travail qui existent ne correspondent pas toujours au besoin de l'activité.

#### **Des temps d'échange et de rencontre**

- Plus de temps d'échange avec les institutions pour coconstruire les politiques publiques
- Plus d'interaction entre pairs pour partager les idées.
- Des temps d'échange entre acteurs culturels et professeurs afin d'aider les acteurs à s'emparer du Pass Culture et le dynamiser.

## **Les propositions d'action :**

⇒ Organiser des séminaires et des rencontres, pour refonder une politique qui laisse la place à la culture, questionner la valeur de l'art dans la société. Un temps qui permettrait de bien définir les distinctions à faire entre EAC, action culturelle, théâtre à l'école... Une invitation à l'attention des artistes, des compagnies, des lieux, des institutions et collectivités, des personnels chargés de la médiation.

> Action de niveau régional

⇒ Revoir les critères et modalités de l'évaluation.

> Action de niveau régional et national

⇒ Favoriser des temps d'échange entre le rectorat, les enseignants et les acteurs culturels.

> Action de niveau régional

⇒ Revoir la temporalité des soutiens financiers en privilégiant les dispositifs pluriannuels.

> Action de niveau régional et national

⇒ Inventer une aide à la tournée et à la diffusion des séries de représentation

> Action de niveau régional et national

⇒ Faire évoluer les annexes 8 et 10 afin qu'elles tiennent compte du fait que l'action culturelle peut contribuer au processus de création.

> Action de niveau national

⇒ Revoir le mode de rémunération des artistes, notamment la comptabilisation des heures d'actions EAC dans le régime de l'intermittence.

> Action de niveau national